

Info Cultures maraîchères

26/2021

1 septembre 2021

Prochaine édition le 08.09.2021

Table des matières

Nouvelles autorisations de produits contre la mouche blanche du chou sur choux	1
Bulletin PV Cultures maraîchères	2

Nouvelles autorisations de produits contre la mouche blanche du chou

Quelques produits phytosanitaires ont été ajoutés à la liste des autorisations dans la lutte contre divers ravageurs importants de certaines cultures de choux, particulièrement contre la mouche blanche du chou (*Aleyrodes proletella*) (voir tableau ci-dessous). Pour prévenir ou retarder les résistances aux insecticides, il convient d'alterner régulièrement les groupes de substances actives.

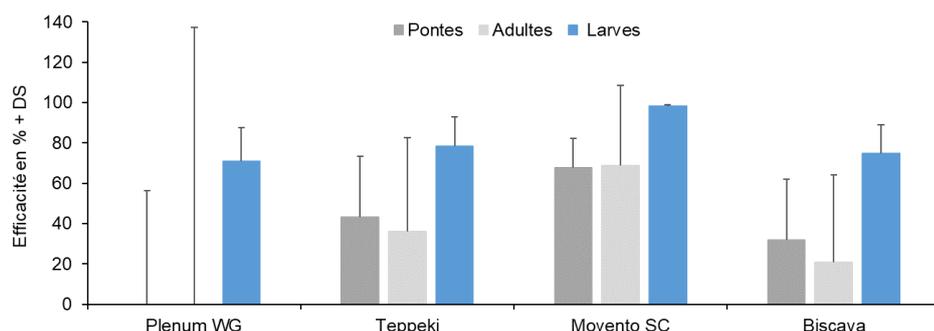


Fig. 1: Moyenne d'efficacité de différentes substances actives contre la mouche blanche du chou (*Aleyrodes proletella*) sur chou frisé (site de Wädenswil).

Produit	Firme	Numéro W	Substance active	Culture	Ravageurs
Tepeki	Omya	W- 6555-1	Flonicamide	Choux pommés Chou de Bruxelles	Mouches blanches Pucerons (Aphididae)
NeemAzal-T/S	Andermatt Biocontrol	W-5351	Azadirachtine A	Choux pommés Chou de Chine Chou frisé non pommé	Chenilles défoliatrices Pucerons (Aphididae) Thrips Mouches blanches du chou



Bulletin PV Cultures maraîchères



Photo 1: Lors des contrôles de lundi, des individus ailés du puceron de la laitue (*Nasonovia ribisnigri*) ont à nouveau été observés (photo: Agroscope). Cette espèce est susceptible d'occasionner une seconde vague d'infestation massive en automne.



Photo 2: Le 3^{ème} vol de la mouche de la carotte (*Psila rosae*) a débuté dans les zones précoces (photo: Agroscope). Dans une partie des sites surveillés, les effectifs des captures ont déjà nettement dépassé le seuil de tolérance.



Photo 5: Feuillage jaunissant et dépérissant dans une culture de courge « Muscat » contrôlée lundi (photo du 30 août 2021 par Agroscope, suite voir photo 6).



Photo 3: À l'aisselle des feuilles des fenouils, on trouve actuellement quelques larves de thrips ainsi que de grandes colonies de pucerons (flèche sur la photo Agroscope), et fréquemment aussi des fourmis.



Photo 4: Colonie de pucerons du collet (*Dysaphis* sp.) à l'aisselle d'une feuille de fenouil, avec brunissement marginal de la partie engainante, à gauche (photo: Agroscope). Les causes exactes de ces brunissements sont peu claires.



Photo 6: À la face inférieure des feuilles de courge dépérissantes, on a constaté la présence du feutrage gris foncé formé des sporanges du mildiou des cucurbitacées (*Pseudoperonospora cubensis*) (photo: Agroscope).



Photo 7: Papillon de la noctuelle de la tomate (ou noctuelle armigère) sur une salade (photo: Agroscope).



Photo 8: Chenille de noctuelle terricole (*Agrotis* sp.) sur une plante de salade (photo: Agroscope).

Augmentation de l'activité de vol de noctuelles et autres lépidoptères

On a observé ou capturé ces derniers jours un nombre nettement plus élevé de piérides (*Pieris* spp.), de noctuelles gamma (*Autographa gamma*) et de noctuelles des moissons (*Agrotis segetum*). Pour la première fois cette année, nous avons également capturé sur le Plateau une noctuelle de la tomate ou armigère (*Helicoverpa armigera*), un ravageur des tomates et salades, notamment. Poursuivez la surveillance des pontes et des jeunes chenilles dans vos parcelles.

Pour lutter contre les noctuelles (*Noctuidae*), sur laitues pommées de plein champ, on peut utiliser Dipel DF (*Bacillus thuringiensis* var. *kurstaki*; délai d'attente 3 jours), Agree WP (*Bacillus thuringiensis* var. *aizawai*; délai d'attente 1 semaine) ainsi que XenTari WG (*Bacillus thuringiensis* var. *aizawai*; délai d'attente 3 jours).

Contre les chenilles de noctuelles sur épinards de plein champ, on peut utiliser *Bacillus thuringiensis* var. *kurstaki* (Dipel DF, délai d'attente 3 jours). Sont aussi autorisés alpha-cyperméthrine (Fastac Perlen) ainsi que spinosad (Audienz, BIOHOP AudiENZ, Perfetto) avec un délai d'attente d'une semaine

Pour lutter contre les chenilles de noctuelles dans les cultures de tomates de plein champ et de serres, on peut utiliser, en respectant un délai d'attente de 3 jours *Bacillus thuringiensis* var. *aizawai* (XenTari WG), *Bacillus thuringiensis* var. *kurstaki* (Dipel DF) ou spinosad (Audienz, BIOHOP AudiENZ, Perfetto). De plus, en serre, la zéta-cyperméthrine (Fury 10 EW) est autorisée, avec un délai d'attente de 3 jours également.



Photo 9: Traces argentées des piqûres de succion de thrips sur les folioles d'une plante de fenouil (photo: Agroscope).



Photo 10: Traces de piqûres et gouttelettes de déjections de thrips (*Thrips* sp. / *Frankliniella* sp.) sur une feuille de salade (photo: Agroscope).



Photo 11: Galerie sous-laminaire de la mouche du céleri (*Philophylla heraclei*) sur une feuille de céleri branche (photo du 30 août 2021 par Agroscope).



Photo 12: Asticot de la mouche du céleri dans une galerie ouverte, vu sous binoculaire (photo: Agroscope). Taille de l'asticot env. 8 mm.

Les températures estivales favorisent le développement des thrips

La pression d'infestation des thrips (*Thrips tabaci* et autres) a continué d'augmenter dans une partie des régions de culture, particulièrement à l'ouest du Plateau, essentiellement sur les liliacées. Avec la hausse actuelle des températures, il faut encore s'attendre à d'importants vols de thrips en septembre, ainsi qu'à une extension de leurs attaques sur diverses cultures de plein champ (par exemple brocolis, fenouils ou salades). Il convient en particulier de surveiller régulièrement les jeunes cultures, de les soigner attentivement et de les irriguer en suffisance.

Pour lutter contre les thrips en cultures de poireaux, on peut utiliser avec un délai d'attente de 2 semaines : abamectine (Vertimec Gold), acétamipride (divers produits), alpha-cyperméthrine (Fastac Perlen), cyperméthrine (Cypermethrin, Cypermethrin S, Cypermethrin Médol), deltaméthrine (divers produits), lambda-cyhalothrine (divers produits) ou zéta-cyperméthrine (Fury 10 EW). Le délai d'attente est d'une semaine pour spinosad (AudiENZ, BIOHOP AudiENZ, Perfetto). **BIO:** contre les thrips sur poireaux, on peut utiliser avec un délai d'attente de 3 jours : Pyréthrine (BIOHOP DelTRIN) et pyréthrine + huile de sésame (divers produits). Le délai d'attente est de 2 semaines pour azadirachtine A (divers produits).

Pour lutter contre les thrips en cultures de brocolis, fenouils et salades pommées en plein champ, on peut utiliser lambda-cyhalothrine (divers produits (délai d'attente sur brocolis et fenouils 2 semaines, sur salades pommées 1 semaine). Sur brocolis et salades pommées, est autorisée aussi l'utilisation de bifenthrine (Talstar SC) avec un délai d'attente de 3 jours. Sur brocolis, on peut de plus utiliser spirotetramat (Movento SC), avec un délai d'attente de 2 semaines.

BIO: Contre les thrips sur brocolis, fenouils et salades pommées en plein champ, on peut utiliser avec un délai d'attente de 3 jours pyréthrine (BIOHOP DelTRIN) et pyréthrine + huile de sésame (divers produits). Est aussi autorisé sur brocolis huile de sésame + pyréthrine (BIOHOP DelTRUM) avec un délai d'attente d'une semaine.

On observe actuellement des galeries sous-laminaires occasionnées par différentes espèces de mouches

Lors du contrôle de lundi dans les champs, on a découvert dans une culture de céleris branches de nombreuses galeries sous-laminaires occasionnées par des larves de la mouche du céleri (*Philophylla heraclei*). Les feuilles présentaient le plus souvent plusieurs galeries abritant chacune 1-2 asticots. D'autre part, on observe en ce moment des galeries foliaires occasionnées par la mineuse du colza (*Scaptomyza flava*) sur les brassicacées (choux de Chine ou radis longs par exemple). Il est recommandé de contrôler les cultures.

Pour lutter contre les mineuses sur céleris branches, on peut utiliser abamectine (Vertimec Gold; délai d'attente 1 semaine) et lambda-cyhalothrine (divers produits, délai d'attente 2 semaines).

Est autorisé contre la mineuse du colza sur choux de Chine spinosad (AudiENZ, BIOHOP AudiENZ, Perfetto) avec un délai d'attente d'une semaine.



Photo 13: Galerie de la mineuse du colza (*Scaptomyza flava*) dans une feuille de radis long. Le criblage de trous provient des altises (photo: Agroscope).



Photo 14: Asticot de la mineuse du colza avec, visibles à gauche, ses tubercules postérieurs en forme d'éperons, (photo Agroscope). Taille de l'asticot env. 5 mm.



Photo 15: Attaque combinée d'*Alternaria*, *Phytophthora* et *Stemphylium* sur un poireau à maturité de récolte (photo: Agroscope).

Importants dégâts causés aux poireaux par diverses maladies foliaires

Au cours de cet été pluvieux, les poireaux ont été largement contaminés par les maladies des taches pourpres (*Alternaria porri*) et des taches parcheminées (*Phytophthora porri*). Les jeunes cultures ont également été touchées.

Pour lutter contre la **maladie des taches pourpres** sur poireaux, on peut utiliser, avec un délai d'attente de 2 semaines, la substance active azoxystrobine (divers produits) ou la préparation combinée hydrochlorure de propamocarbe + fenamidon (Arkaban, Consento). Sont aussi autorisés le difénoconazole (divers produits) et les préparations combinées azoxystrobine + difénoconazole (Alibi Flora, Priori Top), tébuconazole + fluopyrame (Moon Experience) et tébuconazole + trifloxystrobine (Nativo), avec un délai d'attente de 3 semaines.

Pour lutter contre la **maladie des taches parcheminées** sur poireaux, le tébuconazole + trifloxystrobine (Nativo) ainsi que l'azoxystrobine + difénoconazole (Alibi Flora, Priori Top) sont autorisés avec un délai d'attente de 3 semaines. En revanche, le délai d'attente est de 2 semaines pour azoxystrobine (divers produits), trifloxystrobine (Flint) ainsi qu'hydrochlorure de propamocarbe + fenamidon (Arkaban, Consento). Les produits combinant améctoctradine + diméthomorphe (Dominador, Orvego) sont autorisés avec un délai d'attente d'une semaine.



Photo 16: Fort jaunissement des étages inférieurs de feuilles de céleri pomme causé par la septoriose (photo: Agroscope).

L'expansion des taches foliaires à *Septoria* se poursuit sur céleris

On signale actuellement dans plusieurs régions de Suisse orientale une forte augmentation des attaques de *Septoria apiicola* sur céleris. Contrôlez les cultures et faites un traitement si nécessaire.

Sont autorisés pour la lutte contre les taches foliaires à *Septoria* sur céleri-pomme et céleri branche les fongicides de contact suivants: cuivre, cuivre sous formes d'hydroxyde, d'oxychlorure et d'oxysulfate (divers produits), folpet + cuivre (divers produits) et mancozèbe (divers produits) avec un délai d'attente de 3 semaines. Sont également autorisés les strobilurines azoxystrobine (divers produits, avec un délai d'attente de 2 semaines) et trifloxystrobine (Flint, Tega ; avec un délai d'attente de 2 semaines pour le céleri-pomme et un délai d'attente de 1 semaine pour le céleri branche), ainsi que l'inhibiteur de la synthèse des stérols difénoconazole (divers produits, avec un délai d'attente de 2 semaines). On peut aussi utiliser la combinaison des substances actives azoxystrobine + difénoconazole (Alibi Flora, Priori Top, délai d'attente 2 semaines) sur céleri pomme ou céleri branche.

Toutes les données sont fournies sans garantie. Pour l'utilisation de produits phytosanitaires, respecter les consignes d'application, les charges et les délais d'attente. De nombreuses indications et charges sont révisées dans le cadre du réexamen ciblé des produits phytosanitaires autorisés. Il est recommandé de consulter DATaphyto ou la banque de données de l'OFAG avant toute utilisation. Pour consulter les résultats du réexamen ciblé, voir :

<https://www.blw.admin.ch/blw/fr/home/nachhaltige-produktion/pflanzenschutz/pflanzenschutzmittel/zugelassene-pflanzenschutzmittel.html>

Mentions légales

Données, Informations :	Daniel Bachmann, Christof Gubler & Flora Zourek, Strickhof, Winterthur (ZH) Daniela Hodel, Kevin Piato & Lutz Collet, Grangeneuve, Posieux (FR) Vincent Doimo, Gaëtan Jaccard, Julie Ristord & Max Baladou, OTM, Morges (VD) Martin Keller & Esther Mulser, Beratungsring Gemüse, Ins (BE) Eva Körbitz, Viviane Fahmi, Simone Aberer & Daniela Büchel, Landwirtschaftliches Zentrum SG, Salez (SG) Suzanne Schnieper & Christian Wohler, Liebegg, Gränichen (AG) Philipp Trautzl & Michael Mannale, Arenenberg, Salenstein (TG) Anouk Guyer & Matthias Lutz (Agroscope)
Éditeur :	Agroscope
Auteurs :	Cornelia Sauer, Matthias Lutz, Serge Fischer, Lucia Albertoni, Mauro Jermini (Agroscope) et Anja Vieweger (FiBL)
Photos:	photo 1: H.U. Höpli (Agroscope); photos 2-7,11-15: C. Sauer (Agro- scope); photo 8: L. Eppler, (Agroscope); photos 9-10, 16: R. Total (Agroscope)
Coopération :	Offices cantonaux et Institut de recherche de l'agriculture biologique (FiBL)
Adaptation française :	Serge Fischer, Christian Linder (Agroscope)
Copyright :	Agroscope, Müller-Thurgau-Strasse 29, 8820 Wädenswil www.agroscope.ch
Changements d'adresse, Commandes :	Cornelia Sauer, Agroscope cornelia.sauer@agroscope.admin.ch